

AGES ET GENERATIONS



La CFDT s'est engagée dans la négociation puis la mise en œuvre d'un accord âges et générations important. Celui-ci vise à favoriser et organiser

les évolutions professionnelles notamment pour les fins de carrières. Pénibilité, capacité à tenir son poste, accès à la formation, mobilité, discriminations, stéréotypes... Autant de questions qui se posent de manière accrue, voire aigüe, lorsque l'on vieillit.

POUR CELA IL FAUT:

- **Faciliter l'accès de tous aux dispositifs de formation jusqu'à la fin de carrière.**

Dans un contexte d'allongement de la vie professionnelle, si l'on veut que chaque agent puisse continuer son activité dans de bonnes conditions, nous devons faire en sorte que la formation bénéficie à tous.

- **Lutter collectivement contre les discriminations rampantes liées à l'âge.**

Face aux évolutions constatées dans tous les métiers, le nombre croissant de reconversions ou de « deuxième carrière », l'obligation d'acquérir de nouvelles compétences, les changements de métiers.

- **Porter une attention particulière à la mobilité des agents « seniors » ainsi que sur leur bonne intégration dans les équipes.**

Pour cela une sensibilisation, voire des formations au management intergénérationnel, sont mises en place en direction des encadrants de proximité.

- **Renforcer l'accès et l'information à la formation permanente.**

Les agents doivent être informés de son importance quel que soit leur âge.

Une bonne qualification actualisée est un atout important dans la carrière et pour les possibilités de promotion. Chacun doit être conscient de cette dimension et de ses conséquences sur le montant de la pension de retraite.

La CFDT REVENDIQUE

- La mise en place du réseau de correspondants mobilité,
- La rédaction neutre des fiches de postes,
- Une sensibilisation à la cohabitation de générations très différentes dans une même équipe,
- L'accès de tous aux formations,
- Le renforcement de la médecine au travail en direction des plus de 55ans,
- La reconnaissance et transmission des savoirs faire...

Si vous rencontrez des difficultés liées à votre âge dans votre travail, n'hésitez pas à l'évoquer lors de l'entretien annuel d'évaluation et à en parler avec un(e) de nos militant(e)s.